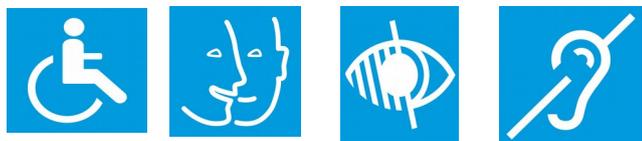


Accueil de Loisirs élémentaire St Laurent
de la ville de Bischheim
2a rue St Laurent
67800 BISCHHEIM
tél: 03 88 62 06 89 - 06 42 73 73 17
alsh-stlaurent@ville-bischheim.fr



PROJET PEDAGOGIQUE 2020 - 2021



SOMMAIRE

I/ PRÉSENTATION DU PROJET ÉDUCATIF

A) Rappel des objectifs de l'organisateur

B) Accueil spécifique

II/ PRÉSENTATION DE L'ALSH

A) Généralités

B) Valeurs éducatives, objectifs et moyens

III/ LES TEMPS D'ANIMATION

A) Accueil

Les objectifs

Le déroulement

B) Restauration

Les objectifs

Le déroulement

La répartition de rôles

C) Garderie

Les objectifs

Le déroulement

D) Activités

Projets

Programmes

Journées types

ANNEXE : Lien avec le protocole sanitaire

I/ PRÉSENTATION DU PROJET ÉDUCATIF

A) Rappel des Objectifs du Projet Éducatif de la Ville de Bischheim

- Participer à l'éveil des enfants et des jeunes, concourir à leur développement en tant qu'individu à part entière, stimuler la créativité, la mobilité et développer leur autonomie dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
- Favoriser le développement d'activités attractives et accessibles contribuant à l'insertion sociale en incitant la mixité et les passerelles entre les tranches d'âges afin de développer les liens intergénérationnels (enfant/jeune/adulte/senior)
- Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie, de la citoyenneté participative par la responsabilisation et l'action et par le développement de l'esprit critique et l'invitation à choisir.
- Favoriser le « vivre ensemble » par l'acceptation d'autrui et des différences, par la capacité à coopérer et à se faire comprendre dans un groupe, par l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.
- Développer l'information et la communication en direction de tous et faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents.
- Renforcer le partenariat avec les structures et les institutions locales et soutenir le travail éducatif en réseau tout en reconnaissant la place des parents.
- Prendre en compte l'accueil d'enfants porteurs de handicap par un travail d'adaptation à chaque situation particulière.

Ces objectifs éducatifs souhaitent mettre l'enfant et le jeune au cœur du projet et s'articulent autour de 3 axes : se construire individuellement, vivre avec les autres, s'ouvrir sur le monde.

Les actions menées au sein du pôle enfance, éducation et affaires démographiques s'inscrivent pleinement dans le cadre de l'agenda 21 en contribuant à développer le lien social.

« Agenda » : liste de choses à faire

« 21 » : pour le 21ème siècle

Concrètement, un « agenda 21 » est un programme d'actions destiné à faire évoluer le fonctionnement interne et les politiques d'une ville selon les principes du développement durable : en conjuguant le respect de l'environnement, le bien-être social et un modèle économique responsable profitant à tous.

B) Accueil spécifique:

Dans le cadre de la charte Ville et Handicap à laquelle la ville de Bischheim adhère, l'accueil d'enfants porteurs de handicap à l'ALSH a pour objectif de favoriser l'intégration et/ou l'inclusion temporaire en milieu ordinaire selon les spécificités de ce public.

Afin d'offrir un accueil de qualité et dans de bonnes conditions, des aménagements nécessaires sont mis en place:

- Une relation privilégiée avec la famille doit être établie : une écoute et une communication indispensables pour cerner le contexte, pouvoir au mieux répondre aux attentes et prendre en compte tous les paramètres.
- Les échanges entre partenaires professionnels favoriseront la prise en charge individuelle de l'enfant.
- Un encadrement avec un personnel qualifié recruté spécifiquement permettra d'assurer une organisation, un suivi et un échange particulier avec l'enfant, le rythme et les locaux seront aménagés.
- L'équipe d'animation et les autres enfants seront sensibilisés selon la ou les situations.

II/ PRÉSENTATION DE L'ALSH ST LAURENT

A) Généralités

Public:

Enfants de 6 ans à 11 ans (anniversaire des 12 ans) : les élémentaires

Horaires:

ACCUEIL les MERCREDIS hors vacances scolaires

- en formule accueil à la journée entre 8h-9h jusqu'à 12h et de 14h à 17h

OU

- en formule accueil à la journée + restauration de 8h-9h à 17h

ET

possibilité de prendre les options :

garderie du matin de 7h30 à 8h et/ou garderie du soir de 17h à 18h15

ACCUEIL les VACANCES SCOLAIRES

- en formule accueil à la journée de 8h-9h à 12h et de 14h à 17h

OU

- en formule accueil à la journée + restauration de 8h-9h à 17h

ET

possibilité de prendre les options :

garderie du matin de 7h30 à 8h et/ou garderie du soir de 17h à 18h15

Dates :

Du **MERCREDI 9 septembre 2020** au **MERCREDI 30 juillet 2021** inclus pour les mercredis hors vacances scolaires et les vacances scolaires.

Effectifs:

50 enfants maximum

Encadrement:

→ L'équipe de **DIRECTION** sera constituée d'une Directrice Éducatrice Spécialisée pour les mercredis et vacances scolaires qui pourra être remplacée pour certaines périodes par une Directrice diplômée ou en cours de formation BAFD (ou équivalent)

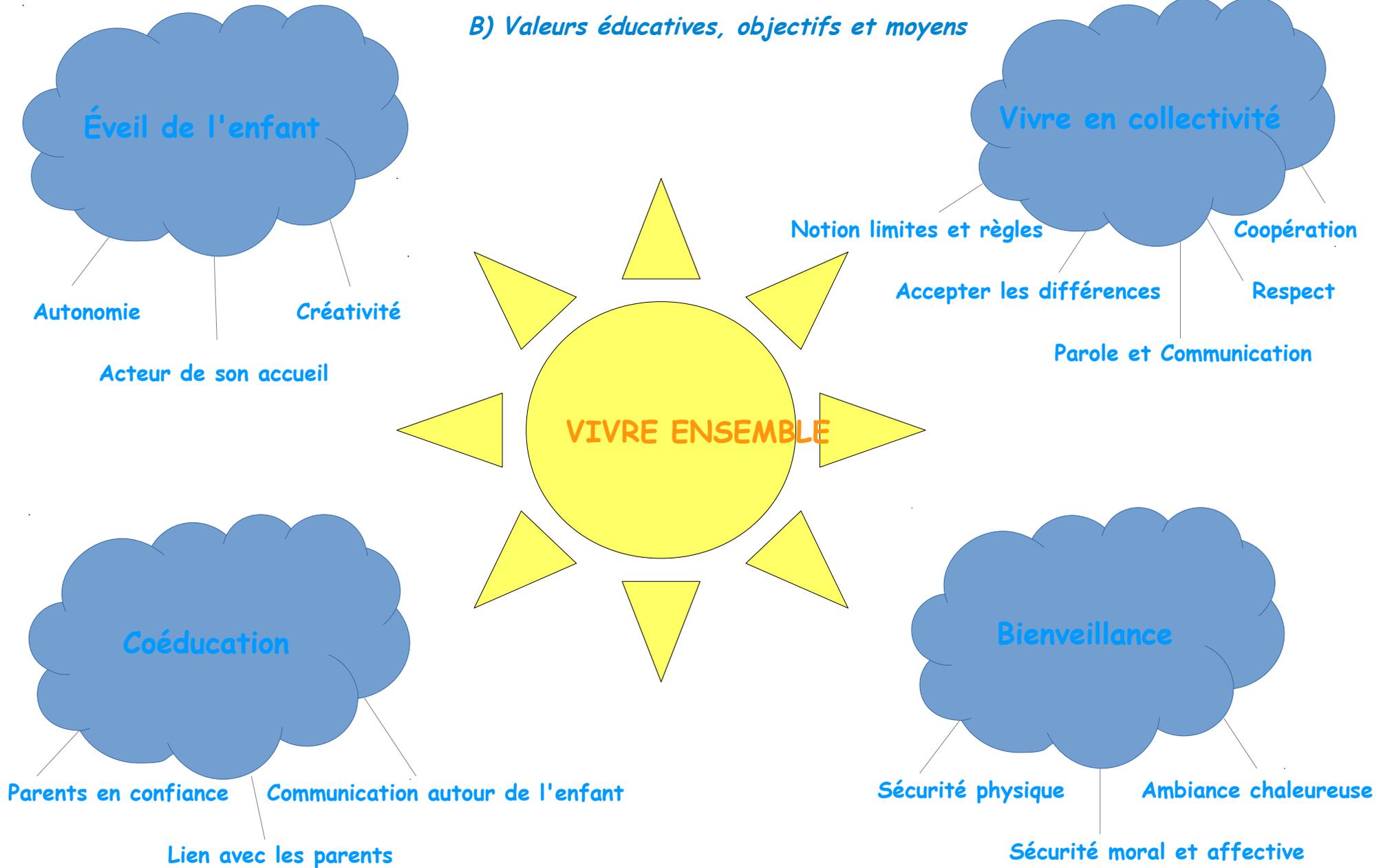
→ L'équipe d'**ANIMATION** sera constituée d'un quota réglementaire d'animateurs diplômés BAFA ou équivalence de stagiaires BAFA de non-diplômés d'aides animateurs

→ Le **SERVICE** sera assuré par un agent de l'Alsacienne de restauration pour la restauration et par un Agent de Service de la Ville pour le nettoyage des locaux

Lieux:

- ◆ Accueil de Loisirs St Laurent
- ◆ Cours des écoles maternelle et élémentaire St Laurent
- ◆ Tous les sites extérieurs selon le programme d'activités

B) Valeurs éducatives, objectifs et moyens



B) Valeurs éducatives, objectifs et moyens



Favoriser l'autonomie :

- ◆ Inciter les prises d'initiatives
- ◆ Accompagner la découverte de nouveaux matériaux.
- ◆ Apprendre à l'enfant à faire par lui-même, le responsabiliser
- ◆ Aménager divers espaces où l'enfant pourra librement pratiquer des activités sous la surveillance discrète ou l'accompagnement de l'animateur

Développer l'esprit de créativité :

- ◆ L'animateur donne les moyens, les impulsions à la création et à l'imaginaire
- ◆ Laisser à l'enfant des moments d'autonomie et le choix des activités
- ◆ Mettre en valeur l'enfant et ses idées
- ◆ Lui faire pratiquer des activités riches et variées, ayant du sens
- ◆ Favoriser l'exploitation et l'exploration de ses capacités
- ◆ Impliquer l'enfant dans l'organisation des activités et donc de sa journée en créant un planning des activités qui sera affiché et consultable à tout moment
- ◆ Associer les enfants à la mise en place des règles communes à tous (règles de vie, règles de fonctionnement...)
- ◆ Inviter l'enfant à s'ouvrir à ce qui l'entoure: découverte de nouveaux espaces, de nouveaux copains, de nouvelles techniques de bricolage, de la vie en groupe...

L'enfant, acteur de son accueil :

- ◆ Prévoir des temps et des moyens d'expression (forums les mercredis matin)
- ◆ Faire participer l'enfant à la globalité de l'action : préparation, rangement
- ◆ Permettre une implication volontaire et enthousiaste à tous moments



Développer les notions de « limites » et de « règles » :

- ◆ Pour favoriser la vie de groupe, associer les enfants à la mise en place des règles communes à tous et les afficher pour qu'elles soient visibles par tous
- ◆ Faire comprendre à l'enfant qu'il y a des limites imposées par son rythme de vie (équilibre des journées): le temps calme après le repas ou encore l'alternance des activités physiques et manuelles, donner la possibilité d'avoir des activités libres
- ◆ L'équipe d'animation restera disponible et veillera aux besoins de l'enfant
- ◆ Communiquer dans l'équipe d'animation pour une parfaite cohérence
- ◆ Des jeux collectifs vont être organisés, d'où l'importance des « règles de jeux » et de leur respect pour le bon déroulement

Accepter les différences :

- ◆ Mixité fille-garçon
- ◆ Accueil des enfants en situation de handicap
- ◆ Respecter le rythme de chacun par la mise en place d'un programme spécifique adapté aux enfants de + 6 ans (élémentaires) avec une journée adaptée à leur rythme (voir journée type, à titre informatif), des sorties adaptées. savoir proposer des solutions alternatives en cas de non participation à une activité, un enfant a le « droit » de ne pas avoir d'envie particulière et alterner les activités calmes et activités sportives
- ◆ Prendre en compte la singularité de chaque enfant

Privilégier la parole et apprendre à communiquer :

- ◆ Au sein de l'équipe :
 - Par le dialogue et la discussion régler les conflits entre les enfants qui dégènèrent trop souvent en bagarre ou violence verbale. Limiter les cris, y préférer les explications et la discussion
 - L'animation est avant tout un travail d'équipe, une équipe se construit et doit communiquer. Dans un souci de respect, l'avis de tous est à prendre en considération. Collaboration dans le travail entre les animateurs : écoute, conseils, échanges, partage de savoir-faire, complémentarité et cohérence
 - Mise en place d'une réunion de préparation (2h) tous les 15 jours pour élaborer les grandes lignes du projet pédagogique, du fonctionnement, du programme (thèmes, activités, grands jeux, spectacles de clôture...)
 - Exprimer ses interrogations, ses difficultés et Être capable de passer le relais en cas de besoin, se faire confiance les uns les autres.
 - Être réceptif et savoir se remettre en question, Faire preuve de diplomatie

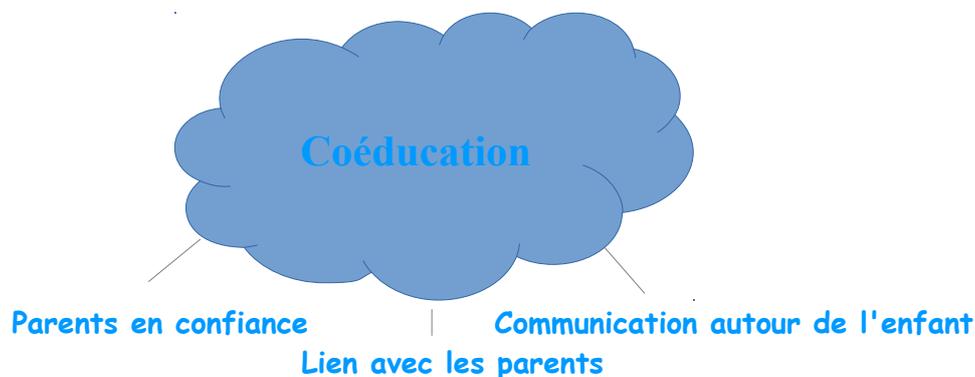
- ◆ Relation avec les enfants :
 - Leur parler, les écouter tout en posant un cadre ferme
 - Mettre en place des moments de réunions d'enfants : temps d'échanges formels dans les groupes
 - Développer une communication active, être constamment attentif à ce qui se passe
 - Mettre les enfants en confiance, créer des repères
 - Être juste avec tous les enfants, gérer les conflits

Respect des autres, de soi même, du matériel et des locaux :

- ◆ Les enfants et les animateurs doivent se respecter mutuellement, ce qui implique la politesse (s'il te plaît, merci...) et qui est valable pour tout le monde et avec tout le monde (personnel d'entretien, parents...)
- ◆ Sensibiliser l'enfant à la prise en compte d'autrui et de son environnement
- ◆ Les animateurs feront en sorte que tous les enfants (en particulier les nouveaux) s'intègrent bien dans le groupe et soient acceptés par les autres (ex: jeux de connaissance)
- ◆ Apprendre à l'enfant à respecter son hygiène corporelle: se laver les mains avec du savon... (geste qui doit devenir automatique)
- ◆ Pas de gaspillage de matériel, l'utiliser dans de bonnes conditions, le ranger, le nettoyer, sensibiliser les enfants au respect de ce matériel et les associer au rangement
- ◆ Veiller à la propreté des locaux (notamment les toilettes, tirer les chasses d'eau, éteindre les lumières) et des endroits où passent les enfants (ramassage des papiers)
- ◆ Sensibiliser les enfants à l'écologie (tri, recyclage du matériel, utilisation des poubelles jaunes)

Coopération :

- ◆ Enlever l'idée de concurrence et mettre en avant la notion de coopération
- ◆ Création de jeux coopératifs
- ◆ Prendre le temps de faire un retour sur une activité (ce qui a fonctionné ou non) et mettre l'accent sur la coopération



Informer les parents pour favoriser leur confiance :

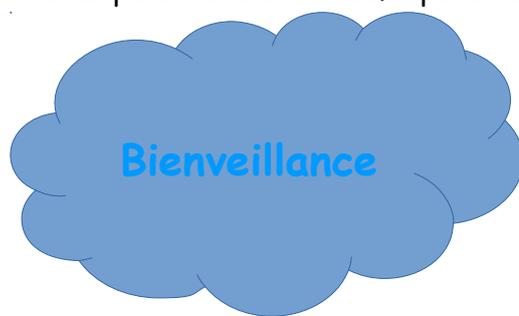
- ◆ Afficher et être capable de transmettre aux parents toutes les infos concernant la vie à l'ALSH, les rassurer, répondre à leurs interrogations, les orienter vers le bureau pour toute question concernant le côté administratif
- ◆ Afficher un trombinoscope de l'équipe afin que les parents nous identifient
- ◆ Plaque d'informations sur l'organisation et le fonctionnement général de la structure remise à tous les parents
- ◆ Programmes, dates et conditions d'inscriptions disponibles sur le site de la ville de Bischheim et sur papier dans la structure
- ◆ Panneau d'affichage dans le hall d'entrée pour toutes les informations courantes
- ◆ Adapter son langage, son attitude et relativiser les situations lors de la transmission d'infos aux parents

Favoriser la communication autour de l'enfant :

- ◆ En cas de situation ou de comportement particuliers d'un enfant, l'équipe d'animation transmet les infos à l'équipe de direction qui se charge de la communication adéquate à apporter aux parents
- ◆ Possibilité de prendre rendez-vous avec l'équipe de direction
- ◆ Accueil individualisé
- ◆ Lieu où les parents peuvent s'exprimer en toute discrétion
- ◆ Prendre le temps et se rendre disponible

Créer un lien avec les parents :

- ◆ *Café-parents*: Temps proposé aux parents une fois par période pour les mercredis et un vendredi pendant les petites vacances
- ◆ Soigner l'accueil des parents
- ◆ Implication des parents dans le déroulement des temps forts (préparation de gâteaux lors de manifestations ...)
- ◆ Favoriser le lien entre les parents lors des Café-parents



Sécurité morale et affective

Sécurité physique:

Mettre l'enfant et l'équipe d'animation à l'abri de tout danger

- ◆ Travailler et mettre en place les règles de vie dès le début de la semaine, avec les enfants
- ◆ Respecter le quota réglementaire de 1 adulte pour 12 enfants
- ◆ **Dans les locaux:** éviter de laisser les enfants circuler seuls dans les locaux, porte d'entrée systématiquement fermée
- ◆ **Dans la cour:** vigilance par rapport au placement des animateurs et à la surveillance
- ◆ **Dans les transports:** répartition équilibrée des animateurs dans le car pour assurer la surveillance des enfants
- ◆ **En sorties:** port des V jaunes pour les enfants et des gilets jaunes pour les adultes lors des déplacements et à l'extérieur de la structure
- ◆ **Pendant la baignade:** respect des consignes données par le maître nageur, délimitation du périmètre de sécurité, tous les enfants porteront un bonnet de bain appartenant à l'ALSH et les enfants non nageurs porteront une ceinture (bouée) appartenant à l'ALSH
(un adulte pour 5 enfants de moins de 6 ans dans l'eau et un adulte pour 8 enfants de plus de 6 ans dans l'eau)
- ◆ **Pendant les activités:** attention au matériel utilisé et à l'usage qui en est fait

Sécurité morale et affective:

- ◆ Dans le groupe, tout en gardant une distance professionnelle, l'animateur est le référent de l'enfant, il l'entoure, est à son écoute, lui donne des repères, le respecte, veille à l'équité, prend en compte le temps d'adaptation de chacun et favorise l'intégration dans le groupe
- ◆ Accueil privilégié le mercredi pour démarrer une bonne journée, réconforter, protéger et aider
- ◆ Rendre l'enfant acteur de sa journée, importance de l'accompagnement au moment de la restauration

Créer une ambiance chaleureuse :

- ◆ Aménagement des locaux, personnalisation des salles pour donner une identité à l'ALSH et des lieux de vie qui suscitent des activités en lien avec les intérêts ou les besoins de l'enfant
- ◆ Sourire et bonne humeur de l'équipe d'animation avec un état d'esprit bienveillant
- ◆ Donner envie aux enfants d'être présent et de s'impliquer davantage dans la vie de

I'ALSH

III/ LES TEMPS D'ANIMATION

A) L'Accueil

♦ Les objectifs du moment d'accueil:

- Rassurer et mettre en confiance les enfants. Plus particulièrement, les enfants qui viennent pour la première fois.
- Permettre un temps de transmission d'infos entre les enfants, les animateurs et les parents.
- Respecter les rythmes des enfants.
- Favoriser la création de liens entre les enfants, les parents, les équipes d'animation et de direction.
- Vérifier les listes de présence

♦ Le déroulement

Divers jeux libres, dans différents lieux, sont mis à disposition des enfants.

HORAIRES	CONTENUS
Entre 8h00 et 9h00 les vacances et les mercredis	Arrivées échelonnées des enfants
14h00	Arrivée des enfants non inscrits à la restauration Rassemblement des enfants pour se dire « bonjour » et présentation du programme de l'après-midi

B) Restauration

♦ Les objectifs du temps de restauration:

- Partager et échanger des moments privilégiés entre enfants-enfants et enfants-animateurs.
- Créer une ambiance conviviale, calme et détendue : gestion du niveau sonore, petits jeux d'animation entre les plats si besoin.
- Éveiller aux goûts : découverte de nouvelles saveurs et textures, incitation à goûter.
- Responsabiliser les plus grands en désignant un enfant par jour qui se charge d'empiler la vaisselle et du nettoyage de la table à la fin du repas.
- Impliquer les enfants dans la vie collective : lecture du menu, réflexion sur les règles de vie.
- Respecter les régimes alimentaires spécifiques.
- Participer à l'éducation à l'hygiène.
- Pour le service, faire circuler le chariot entre les tables pour permettre une présence maximale de l'animateur, assis à table avec des enfants.

♦ Le déroulement

Le repas est un temps de restauration ET d'animation.

HORAIRES	CONTENUS
12h	<ul style="list-style-type: none">- passage aux toilettes- lavage des mains (par petits groupes) <p>1 animateur s'occupe des toilettes (vérification lavage des mains, respect des locaux,...)</p> <p>1 animateur assure l'accueil et le bon déroulement lorsque les enfants se placent librement dans la salle de restauration</p>
12H15 à 13h15	Lecture du Menu (par un enfant)
	Repas
	Débarrasser, nettoyer et essuyer les tables passage aux toilettes et lavage des mains

♦ Répartition des rôles:

<i>RÔLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION</i>	<i>RÔLE DE L'EQUIPE DE DIRECTION</i>
Non autorisée à entrer dans la cuisine	Autorisée à entrer dans la cuisine
Gérer le niveau sonore de sa propre table	Gère les régimes spécifiques (sans viande, sans porc)
Proposer une animation collective	Assure le relais du chariot entre la cuisine et la salle de restauration
Veiller au respect des règles	S'occupe de remplir les cruches et approvisionner les tables
Prendre les barquettes sur le chariot (bon nombre et régime alimentaire)	Récupère le seau pour le lavage des tables avec les lavettes et serviettes
Servir les enfants et aider à couper les aliments pour les plus petits	Suivi des traitements médicamenteux des enfants
S'assurer que chaque enfant mange bien et l'inviter à goûter de tout	Prépare le chariot pour débarrasser
Au moment du dessert, désigner deux enfants pour nettoyer les tables, un troisième pour les essuyer et un quatrième enfant qui passe avec la poubelle à toutes les tables	

C) Garderie

HORAIRES	CONTENUS
Entre 17h00 et 18h15	Départs échelonnés des enfants. Tous les enfants sont dans la cour, s'il fait beau. En cas de mauvais temps, dans les locaux de l'ALSH élémentaire. Jeux divers / livres / coloriages / jouets Rangement du matériel

D) Activités

♦ Projets

Tout au long de l'année, l'ALSH s'associe à des projets existants au sein de la Ville de Bischheim ou est à l'initiative de ses propres projets comme les :

- **Projet Café-Parents** favorisant le relationnel avec les familles des enfants accueillis lors d'un moment convivial autour d'un café pour échanger, enrichir et valoriser la parentalité.

Le café-parents se déroulera un des mercredis par période, ainsi que chaque vendredi de fin de session de vacances scolaires, parfois accompagné d'un spectacle des enfants ou d'une exposition de ce qui a été fait avec les enfants.

♦ Programmes

Un programme mensuel est établi en proposant des activités diversifiées : manuelles, jeux, expressions, sportives, sorties culturelles et de loisirs, afin de permettre à chaque enfant de faire un choix, de laisser libre court à ses envies et ainsi être acteur de ses loisirs.

Des activités en commun avec l'ALSH maternel ont lieu de façon régulière les mercredis ainsi que pendant les vacances afin de garder un contact entre les deux ALSH.

♦ Journée type des mercredis et pendant les vacances

La journée type tient compte du rythme des enfants et de leurs besoins à respecter, elle permet d'instaurer des repères durant les différents temps d'animation.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction du programme (sorties).

HORAIRES	<i>Journée type</i>
7h30-8h	Garderie : divers jouets et jeux en autonomie en extérieur ou en intérieur selon la météo
8h - 9h	Accueil échelonné des enfants : divers jouets et jeux en autonomie Échanges avec les parents : transmission d'infos Préparation du matériel par les animateurs Pointage des enfants
9h - 9h15	Pause toilettes
9h15 -9h30	Rassemblement, appel des enfants et présentation de la matinée
9h30 - 11h30	Activités dirigées, diverses et au choix
11h30 - 11h40	Fin des activités : rangement avec la participation des enfants Nettoyage des tables par les animateurs (produit)
11h45 - 12h	Regroupement des enfants qui restent manger Départ échelonné (à partir de 11h45) des enfants qui rentrent manger
12h - 13h	Restauration : moment convivial d'échanges, de partage et d'éducation au goût
13h - 14h	Temps calme Jeux libres en extérieur ou intérieur selon la météo Pause des animateurs par roulement de 20 min
14h	Accueil des enfants Pointage des enfants
14h - 14h15	Jeux en autonomie
14h15	Rassemblement et présentation de l'après-midi
14h20- 15h45	Activités dirigées, diverses et au choix
15h45 - 16h	Fin des activités : rangement avec la participation des enfants, <i>Nettoyage des tables par les animateurs (produit)</i>
16h - 16h45	Pause toilettes puis Goûter
16h45 - 17h	Départ échelonné (à partir de 16h45) des enfants qui rentrent
17h - 18h15	Garderie : divers jouets et jeux en autonomie en extérieur ou en intérieur selon la météo

ANNEXE PROJET PEDAGOGIQUE 2020/2021

Selon le protocole sanitaire :

- Respect des gestes barrières + rappel grâce aux affichages /sensibilisation et communication aux enfants et parents. Port du masque (changé toutes les 4h) par les encadrants.
- Limiter le brassage : Formation de groupe (en fonction des écoles dans la limite du possible) qui restent les mêmes toute la journée. Croisement des groupes à l'intérieur limité.
- Locaux aménagés : salle supplémentaire, espacement des tables + aération/ventilation pendant au minimum 15minutes et au moins toutes les trois heures. Salle d'isolement prévue en cas de suspicion, puis les démarches selon le protocole seront appliquées (port du masque par l'enfant symptomatique - prévenir les parents - déclaration auprès de la DDCS ou DDCSPP - suivi - attente certificat médical pour confirmer de l'aptitude à la collectivité)
- Matériel pédagogique et jeux pour chaque groupe sans échanges possible pendant la journée.
- Temps de restauration : les enfants sont assis par groupe +déplacements des enfants restreints
- Les responsables légaux ne sont pas admis à l'intérieurs des locaux

Selon notre projet pédagogique :

- Les valeurs éducatives et pédagogiques restent au cœur de l'accueil de loisirs, sont intégrées et adaptées à chaque groupe : Eveil de l'enfant - Vivre en collectivité - Coéducation - Bienveillance
- Les activités sont adaptées à la situation
- La journée type reste la même et adaptée à l'échelle du groupe

Cette annexe est susceptible d'être modifiée selon l'évolution de l'épidémie